

Saint-Rambert-d'Albon, le 16 octobre 2025

Coinaud : rétablissons la vérité !

Suite aux nombreuses contre-vérités qui circulent au sujet du projet de transfert de la cantine, porté par la municipalité pour l'école intercommunale de Coinaud, le Maire de Saint-Rambert-d'Albon souhaite rétablir la vérité.

Un constat s'impose, partagé par tous les acteurs de la communauté éducative : la cantine actuelle de l'école de Coinaud est vétuste, trop petite et inadaptée aux effectifs de restauration scolaire. Deux services sont nécessaires, générant des temps trop contraints pour les enfants, en particulier les plus petits.

Plusieurs hypothèses ont été étudiées, et des concertations ont été effectuées entre les deux Communes (Saint-Rambert-d'Albon et Anneyron) et les parents d'élèves.

Le déplacement dans l'actuelle salle des fêtes permet de disposer d'un espace plus grand à court terme, tout en continuant à travailler sur un projet de plus long terme, et sans effectuer des dépenses inutiles (louer des modulaires à fonds perdu, par exemple).

Mais cette salle des fêtes, construite à l'origine par des parents bénévoles, doit également être adaptée pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions : désamiantage, changement des plafonds, isolation thermique, changement des menuiseries, etc. Les habitants ne s'y trompent pas et nombre d'entre eux ont remercié le Maire de Saint-Rambert-d'Albon pour cette initiative

Le projet, validé par une délibération du Conseil municipal de la Ville de Saint-Rambert-d'Albon, du 6 octobre 2025, doit faire consensus et ne justifie pas les polémiques inutiles.

Il permet d'améliorer dès à présent l'accueil des enfants, en continuant à préparer l'avenir. A ce sujet, il convient de rappeler que la municipalité rambertoise était prête à construire une nouvelle cantine (les crédits étaient prévus au budget 2025) mais la Commune d'Anneyron demandait un délai supplémentaire et n'avait pas prévu les budgets.

La Ville de Saint-Rambert-d'Albon ne poursuit qu'un seul objectif : la sécurité des enfants et l'amélioration de leurs conditions d'accueil pendant le temps de cantine.